

LE PROGRÈS

Le Progrès - Lyon
Rhône, lundi, 28 janvier 2008, p. 9

« Nous luttons contre la fracture numérique internationale »

Propos recueillis par Jean-Philippe Vigouroux jpvigouroux@leprogres.fr

Trois questions à Jean Pouly, directeur de l'agence de solidarité numérique basée à Lyon

>> *Qu'est-ce que l'agence de solidarité numérique ?*

« C'est une agence de coopération internationale dans le domaine de l'informatique et des télécoms. Elle est née dans la continuité du sommet des Villes de Lyon, en 2003, puis du Sommet mondial de la société de l'information. Il a été décidé de créer un fonds de solidarité numérique, qui est basé à Genève, et une agence, basée à Lyon et présidée, de fait, par le président du Grand Lyon. L'agence a un rôle de catalyseur entre les porteurs de projets, les institutions internationales, les entreprises et les pouvoirs locaux ».

>> *Concrètement, que faites-vous ?*

« Nous oeuvrons essentiellement dans la coopération décentralisée. Notre

mission est de lutter contre la fracture numérique, au niveau international, en nous appuyant sur les pouvoirs locaux. Nous sommes partenaires de réseaux de villes et d'élus. Et depuis deux ans, également du ministère des Affaires étrangères qui a créé un appel à projet dans la solidarité numérique. L'agence aide à trouver les financements, facilite les contacts, crée une synergie autour des projets. Nous pouvons intervenir pour mettre en relation une entreprise qui veut donner des ordinateurs avec des interlocuteurs qui pourront les recycler. A Lyon, depuis plusieurs mois, nous voulons créer un élan autour du recyclage des déchets informatiques, pour faire du réemploi. On peut imaginer qu'ensuite des associations puissent ensuite les acheminer en Afrique, par exemple ».

>> *De quels moyens disposez-vous ?*

« Pour l'instant, le fonds, basé à Genève, ne compte que 25 membres

fondeurs, qui sont à la fois des états, des villes et des grandes entreprises. Le fonds doit encore mettre en oeuvre des mécanismes de financement. Nous oeuvrons, l'agence et le fonds, pour qu'en novembre 2008, les chefs d'Etats adoptent le 1 % numérique et le présentent à Doha, en décembre. Ce 1 %, c'est une proposition qui date de 2003 : l'idée est que sur chaque marché public informatique ou télécoms, celui qui emporte le marché verse 1 % du montant global au fonds de solidarité numérique. A la seule échelle de la ville de Lyon, cela représenterait 150 000 euros par an. Il faut maintenant que les Etats acceptent de modifier leurs codes des marchés publics mais c'est une superbe idée ».

Propos recueillis

par Jean-Philippe Vigouroux
jpvigouroux@leprogres.fr

© 2008 Le Progrès - Lyon ; CEDROM-SNI inc.

PUBLI-© news-20080128-PR-020080128_Rhone_Chassieu_029 - Date d'émission : 2008-02-06

Ce certificat est émis à Mme Christine TORNARE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la liste des articles](#)